COMMUNE D'AVENCHES
Municipalité

Communication municipale du 21 juin 2023

N° 80
Bouclement des préavis 35/2012, 17/2017, 22/2018, 48/2019, 58/2020, 68/2020, 76/2020 et 3/2021

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux,

Le préavis 35/2012 octroyait un crédit de Fr. 100'000.- pour la gestion des archives de la commune d'Avenches. Le montant total des dépenses est de Fr. 83'139.30. Le préavis peut donc être bouclé avec un solde positif de Fr. 6'860.70. La dépense annuelle pour le mandat d'un bureau spécialisé est portée chaque année au budget. De nouveaux mandats extraordinaires, informatisation des archives du bureau technique par exemple, feront l'objet de demandes complémentaires au Conseil communal.

Par le préavis 17/2017, le Conseil communal octroyait un crédit total de Fr. 1'125'000.-, dont Fr. 210'000.- de dépenses nettes, pour la phase 1 des travaux de conservation-restauration de la Muraille romaine. Les travaux de cette phase sont désormais terminés et les dépenses pour la Commune d'Avenches se montent, subventions reçues déduites, à Fr. 151'597.65.

Les préavis 22/2018 et 48/2019 traitaient de l'étude et de la construction de l'école primaire de Sous-Ville. Un total de Fr. 9'270'000.- était octroyé pour cet objet. Suite à la réception des dernières factures d'honoraires et de subventions diverses, le coût final pour la Commune d'Avenches se monte à Fr. 8'887'659.55. Ces préavis ont déjà fait l'objet d'un amortissement ordinaire de Fr. 845'706.- et extraordinaire de Fr. 4'812'946.-.

Le préavis 58/2020 traitait de la restauration de la couverture estivale de la Place de l'Église. Un montant de Fr. 79'000.- était octroyé à cet effet. Les dépenses totales se montent à Fr. 76'113.50. A noter que ce projet n'a pas donné satisfaction et fait l'objet d'une nouvelle étude.

Les travaux de refroidissement des locaux de la crèche Pinocchio (préavis 68/2020) sont également terminés. Des Fr. 109'000.- octroyés par le Conseil communal, Fr. 89'941.83 ont été dépensés. Le solde positif pour ce préavis est de Fr. 19'058.17.

Par le préavis 76/2021, le Conseil communal octroyait un crédit de Fr. 60'000.- destiné à financer les études et investigations liées à l'actualisation du dossier d'autocontrôle de l'eau potable. Ces travaux sont terminés et ont été porté aux comptes 2021. Le préavis peut être bouclé avec un total des dépenses se montant à Fr. 38'554.70.

Le préavis 3/2021 autorisait la Municipalité à dépenser un montant de Fr. 75'000.- pour remplacer la Citroën C4 de la Sécurité communale par un véhicule électrique ainsi que l'achat d'une remorque. La voiture a été livrée en mai 2022 et la remorque à la fin de la même année. Les dépenses totales imputées à se préavis se montent à Fr. 74'788.60.

Tous ces préavis ont été bouclés comptablement au 31 décembre 2022.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Gaetan AEBY

MUNICIPALITE * AVENCHES *

Le Secrétaire : Julien MORA